

Catalogue 2026 des formations CBPE

Chaque année, nous formons les nouveaux techniciens qui souhaitent accompagner les éleveurs bovins laitiers dans la mise en œuvre de la Charte des bonnes pratiques en élevage bovin (CBPE).

De plus, tous les 3 ans, nous formons l'ensemble des techniciens déjà agréés CBPE (près de 80 stagiaires) pour le maintien et le développement de leurs compétences dans l'accompagnement des éleveurs dans cette démarche.

Toutes les entreprises laitières et les Conseils Elevages du Grand Ouest nous font confiance.

En 2025, nous avons organisé 2 sessions de formations initiales auxquelles ont participé 18 nouveaux techniciens avec un taux de satisfaction de 100%.

Nous organisons nos sessions de formation initiale à la demande en fonction des besoins des entreprises.

Modalités d'inscription

L'inscription préalable à la formation est obligatoire. Elle se fait par mail ou téléphone auprès de l'animatrice ou de l'assistante via le bulletin d'inscription au plus tard une semaine avant le début de la formation. Le nombre de stagiaires par formation est limité et est précisé sur le programme de la formation. Une convention de formation est envoyée suite à l'inscription du stagiaire. Un mail de confirmation est envoyé aux stagiaires quelques jours avant la formation avec les horaires, le lieu et le programme détaillé.

Nos tarifs 2026

1 journée : 240 € HT

Conditions d'annulation d'une formation

En cas d'annulation par l'entreprise à moins de 8 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, ou abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, la formation sera entièrement facturée.

Certificat de réalisation

Un certificat de réalisation est transmis au stagiaire à l'issue de la formation.

Contact formation

Estelle Brayelle : Assistante formation 02.23.48.29.00 e.brayelle@gie-elevages-bretagne.fr

Personnes en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous consulter en amont.

Conditions sanitaires

L'organisation et la tenue des formations seront soumises au respect des règles sanitaires en vigueur



Engagement qualité

Le GIE Elevages de Bretagne est certifié Qualiopi depuis mars 2021

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
actions de formation

Formation initiale CBPE V2022 en présentiel – Programme détaillé	
Objectifs / contenu	Être capable de réaliser l’audit CBPE V2022 hors points Boviwell en élevage bovin lait et être capable d’accompagner l’éleveur dans la mise en œuvre de la démarche dans son exploitation. IMPORTANT ! Cette formation n’aborde pas les points d’évaluation du bien-être animal. Elle doit donc être complétée par une formation Boviwell organisée par Idèle. Pour être agréé CBPE, un stagiaire doit suivre les deux sessions de formations : formation initiale CBPE organisée par un maître d’œuvre régional puis la formation Boviwell organisée par Idèle
Prérequis	Le stagiaire doit avoir une bonne connaissance technique de l’élevage bovin lait
Intervenante	Sylvie PAINEAU, GIE Elevages de Bretagne, animatrice régionale CBPE
Durée	1 jour en présentiel
Dates & Lieu	22/01/26 et Automne 2026 (date à définir). Maison de l’Agriculture Rennes
Méthodes pédagogiques et modalités d’évaluation	Exposés et échanges Saisie de cas concrets Evaluation par questionnaire à choix multiples

Règlement intérieur et conditions générales de vente du GIE Elevages de Bretagne en libre accès sur notre site internet <https://www.gie-elevages-bretagne.fr/>

Mis à jour en janvier 2026

FORMATION INITIALE CBPE V2022

Bulletin d'inscription

L'entreprise (*préciser coordonnées et numéro SIRET*) : _____

Adresse : _____

Représentée par : NOM-Prénom qui figurera sur la convention de formation : _____

Inscrit les personnes suivantes :

Nom - Prénom stagiaire	Déclare avoir les prérequis nécessaires à la formation oui/non	Déjà formé à Boviwell oui/non	Adresse Mail stagiaire	Date de naissance (obligatoire)	Date formation

Fait à _____ , le _____

Signature